

Dimanche 6 septembre 2020

CYCLO

LA LUCIEN AIMAR

« Méditerranée Porte des Maures »

Règlement 2020

1) DESCRIPTION

La Lucien AIMAR Méditerranée Porte des Maures est une cyclo sportive organisée le **dimanche 6 septembre 2020** dans le département du Var par l'Olympique Club Costebelle qui traversera les communes de La Londe les Maures - Le Lavandou - Bormes les Mimosas - Collobrières – La Môle – Cogolin – Grimaud – La Garde Freinet – Le Cannet des Maures – Les Mayons - Gonfaron - Pignans – Carnoules - Puget Ville – Cuers - Pierrefeu. Les départs et arrivées de chaque parcours (*un parcours correspond à une distance*) auront lieu **devant la Salle Yann Piat, rue de l'Etoile, 83250 La Londe-les-Maures.**

Appel sur la zone d'évènement, zone balisée.

Règlement pouvant être modifié par l'organisateur pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

2) OBLIGATIONS – SECURITE

Votre sécurité prime avant tout et le bon déroulement de cette manifestation tient avant tout au comportement de chacun. Le non-respect manifeste aux règles définies pourra entraîner l'exclusion du participant.

Le concurrent accepte le règlement de l'épreuve, le port du casque est obligatoire et devra être attaché durant tout le parcours. Il devra :

- Se conformer aux éventuels arrêtés préfectoraux ou municipaux des localités traversées.
- Avoir pris connaissance de la réglementation en matière d'assurance concernant les manifestations sportives.
- Fournir la preuve de son aptitude à la pratique du sport cycliste en produisant, soit la photocopie d'une licence fédérale portant un aval médical, soit un certificat médical de moins de 12 mois spécifiant clairement l'aptitude à la compétition cycliste
- Se conformer à la réglementation fédérale FFC.

3) CONDITIONS de PARTICIPATION

- Épreuve ouverte aux non- licenciés et à toutes les fédérations FFCT-FFC-FSGT-FSCF-UFOLEP etc.... Tout participant devra présenter une licence (*avec certificat médical*) ou un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme (Loi N° 84610 du 16/07/84), les mineurs devront présenter en plus une autorisation parentale. Cyclo ouverte à tout participant âgé de plus de 13 ans le jour de l'épreuve (nés en 2007).

4) PERMANCES, ACCREDITATIONS, PLAQUES VELOS Lucien tél 06.03.40.69.80 ou Laurence tél 06.24.11.50.73

- Retrait le samedi 5 Août 2020 de 14h à 19h et le jour de l'épreuve le dimanche 6 septembre 2020 à partir de 6h jusqu'à 20 minutes avant chaque départ à la Salle des Fêtes Yann Piat - Rue de L'Etoile - 83250 La Londe-les-Maures.

- Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité, de sa licence ou du certificat médical.
- Pour les mineurs présenter une autorisation parentale Loi N° 84610 du 16/07/84.

5) CONTRÔLES

- La voiture balai roulera sur la base de 20 km/h sur le parcours N°1. Tout concurrent dépassé pourra poursuivre sa route et rejoindre l'arrivée sous son exclusive responsabilité, son temps lui sera attribué.

Le chronométrage sera effectué avec un système de puce électronique. Tous les inscrits se verront remettre cette puce qui servira de contrôle de régularité de course et de chronométrage. Cette puce sera récupérée à l'issue de l'épreuve. L'organisation ne prendra pas de caution mais facturera 20 euros toute puce non restituée. Les concurrents ne franchissant pas la ligne d'arrivée devront restituer cette puce à l'espace chronométrage sur l'espace arrivée ou au secrétariat se trouvant dans la salle Yann Piat. Les coureurs pourront restituer cette puce par envoi club organisateur Olympique Club de Costebelle.

6) AUTORISATION, sont autorisés

- Les vélos avec assistance électrique sont autorisés et devront OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'une déclaration lors de l'engagement.
- Le concurrent participant avec ce vélo ne sera pas classé, son temps réel lui sera attribué par KMS.FR

7) RESPECT de l'ENVIRONNEMENT

Conformément à l'article L 541-10-1 du Code de l'environnement, Il est demandé à tous les participants de respecter l'environnement et de ne rien jeter sur la voie publique (papiers, bouteilles, doses énergétiques, bidon, etc.) sous peine de fortes amendes. L'Olympique Club Cycliste est soucieux de son image envers l'environnement.

8) ASSISTANCES MEDICALES et TECHNIQUES avec la participation de :

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme – Médecin Docteur Claude Malmont – Assistance technique au village départ – Escorte Motorisé AMSR – Voiture Technique Dépannage Course O.C.C.V. – Signaleurs avec les groupes de Messieurs Mitran François, Yves Boyer, René Nazzi, Serge Lippi, Robert Plazanet

9) RAVITAILLEMENTS - REPAS - TARIFS

- Ravitaillements solides et liquides au départ et sur le parcours rouge à Pierrefeu (Coopérative)
- Ravitaillements liquides sur tous les parcours dont la Garde Freinet et Notre Dame des Anges et à l'Arrivée
- Restauration Salle Yann Piat, de 11h30 à 14h, pour tous les concurrents et comité d'organisation et ceux munis d'un ticket

- Le repas avec boisson sera servi à table dès l'arrivée des participants.

- Possibilité de repas supplémentaire accompagnant adulte au tarif de 15 euros et 10€ enfant de moins de 13 ans.

Tarif inscription comprenant : 1 Tee-shirt (jusqu'au 24 aout), 1 Repas, Ravitaillement, Assistance Médicale et Technique, Chronométrage à puces, Récompenses au 1er de chaque catégorie.

Les inscriptions seront prises jusqu'à ½h avant chaque départ le Dimanche 6 septembre 2020.

35€ inscription individuelle 50€ inscription pour les duos famille 5€ assurance FFC individuelle

Tarif spécial licenciés : 1 inscription offerte pour 10 inscriptions d'un même club

Inscriptions internet jusqu'au vendredi 4 septembre 2020, 20h.

Pré-inscriptions par mail ou téléphone (06.24.11.50.73) le samedi 5 septembre 2020 de 8h à 19h.

Les inscriptions reçues avant le 24 aout 2020 bénéficieront d'un Tee-Shirt La Lucien AIMAR Méditerranée Porte des Maures.

10) RECOMPENSES

- Remise protocolaire à 13h30
- Comme les années précédentes des lots de valeur seront remis aux 1^{ers} de chaque catégorie.

Promotion	HOMMES et FEMMES		
J1 de 6 à 9 ans (2011 – 2014)	H1 – F1 de 16 à 20 ans (2000 – 2004)	H4 – F4 de 51 à 64 ans (1956 – 1969)	
J2 de 10 à 12 ans (2008 – 2010)	H2 – F2 de 21 à 35 ans (1985 – 1999)	H5 – F5 de 65 à 75 ans (1945 – 1955)	
J3 de 13 à 15 ans (2005 – 2007)	H3 – F3 de 36 à 50 ans (1970 – 1984)	H6 – F6 76 ans et plus à partir de 1944	

11) RECLAMATIONS – ABANDONS

- Informer la sécurité de l'organisation : Lucien au 06.03.40.69.80 ou Noël au 06.24.46.32.74

12) ANNEXE : INFO ASSURANCES

- 1- pour tous les licenciés, la responsabilité civile est celle liée à leur licence.
- 2- quant aux non-licenciés, ils peuvent souscrire, lors de leur inscription, une assurance journalière compétition FFC pour une somme de 5€

13) INFO EN DIRECT - INSCRIPTION - DETAILS des PARCOURS

Vous pouvez aussi demander une **inscription papier** par téléphone au 0603406980 ou par courrier à l'OLYMPIQUE CLUB DE COSTEBELLE - Vélodrome T.P.M. de Costebelle - Chemin de la Font des Horts - 83400 HYERES – ou par mail: aimar.lucien@bbox.fr ou par message sur Facebook La Lucien AIMAR que vous renverrez avec le règlement par chèque à l'ordre de l'Olympique Club Costebelle.

Inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 4 septembre 2020, 20h sur KMS.FR-GRANDFONDO-VELO 101-Bike'n connect

Tarif spécial licenciés : 1 inscription offerte pour 10 inscriptions d'un même club

Pré-inscriptions par mail ou téléphone (Laurence au 06.24.11.50.73) le samedi 5 septembre 2020 de 8h à 19h.

Les inscriptions reçues avant le 24 aout 2020 bénéficieront d'un Tee-Shirt La Lucien AIMAR Méditerranée Porte des Maures.

Correspondance : OLYMPIQUE CLUB DE COSTEBELLE
Vélodrome T.P.M. de Costebelle - Chemin de la Font des Horts - 83400 HYERES -